

DEMANDE DE RECONNAISSANCE DES ACQUIS (Article 6 du Règlement #5)

IMPORTANT : Vous devez joindre à votre demande **tous les plans des cours suivis auxquels vous faites référence**, ainsi que votre **relevé de notes original** (une copie suffira si le Registrariat possède déjà l'original – vous devez vous assurer que l'exemplaire est à jour et que les cours pour lesquels vous demandez une équivalence y apparaissent).

Date :	
Nom du directeur/directrice :	
Votre nom :	
Code permanent :	

1. Cours déjà suivi pour lequel vous souhaitez obtenir une équivalence

Nom du cours:	
Sigle du cours :	
Trimestre et année :	
Programme d'études :	
Université :	

2. Quel cours du baccalauréat en sexologie fait l'objet de la demande d'équivalence?

Nom du cours :	
Sigle du cours :	

3. Expliquez en quoi les objectifs et le contenu des deux cours sont équivalents. Référez-vous aux descripteurs officiels et aux plans de cours.

--

4. Indiquez en quoi les approches pédagogiques des deux cours sont similaires.

--

5. Décrire brièvement le type d'évaluation que vous avez eu à faire et en quoi elles sont équivalentes à celles du cours demandé.

--

6. Au besoin, inscrire ici d'autres informations jugées pertinentes pour votre demande.

Signature
